

Politiques de la plateforme

1. Avant d'accéder aux équipements de la plateforme, tous les utilisateurs doivent suivre une formation dispensée par un membre de l'équipe de la plateforme. Les utilisateurs ne sont pas autorisés à former de nouveaux utilisateurs. En plus d'offrir un support continu allant de la conception expérimentale à l'analyse des données, la plateforme propose deux types de formations :

- Utilisation des analyseurs BD (BD LSRII; BD FACSCelesta; BD LSRFortessa X-20)
- Utilisation de l'analyseur Cyttek Aurora

2. Chaque utilisateur interne doit réserver l'instrument de son choix ainsi que la plage horaire qui lui convient via le logiciel Midas (<https://recherche-hmr.mid.as/>). Après chaque utilisation, il est de la responsabilité de l'utilisateur interne de mettre à jour sur Midas le temps réellement utilisé sur l'instrument. La facturation de tous les équipements de la plateforme est basée sur les réservations effectuées sur Midas. Un tutoriel est disponible sur l'intranet dans *Enseignement, recherche et innovation, Recherche, Infrastructures, Réservations*.

*N'ayant pas accès à Midas, les utilisateurs externes doivent quant à eux prendre rendez-vous avec le personnel de la plateforme du CR-HMR (514-252-3521 ou cytometrie.crhmr.cemtl@sss.gouv.qc.ca) s'ils souhaitent utiliser les tireurs et/ou analyseurs du CR-HMR.

3. Si un utilisateur ayant réservé se présente alors que vous utilisez encore l'instrument, il vous sera demandé de libérer immédiatement l'instrument pour lui permettre de commencer son travail.

4. Il est de votre responsabilité de contacter la personne réservée après vous si vous terminer plus tôt que ce que vous aviez prévu et réservé sur Midas.

5. Les réservations excessives ne sont pas autorisées.

6. L'utilisateur est responsable d'éteindre le cytomètre s'il est le dernier à l'utiliser.

7. Si le dernier utilisateur doit annuler sa réservation, il doit contacter la plateforme pour demander l'extinction de l'instrument ou venir l'éteindre lui-même. Aucun instrument ne peut rester allumé la nuit ou la fin de semaine.

8. Après chaque utilisation, les fichiers FCS enregistrés doivent être supprimés du logiciel d'acquisition (DIVA ou SpectroFlo) et du disque dur de l'ordinateur. Il est recommandé d'exporter les expériences sur un disque dur externe si une réutilisation de cette expérience est envisagée.

9. La plateforme de cytométrie n'est pas responsable du stockage des données. L'utilisateur est le seul responsable de ses données. La plateforme se réserve le droit de supprimer toutes les données sans préavis.

10. Aucun logiciel ne doit être installé sur les ordinateurs de la plateforme sans l'autorisation des coordonnateurs.

11. Il est impératif de reconnaître la plateforme dans toute publication utilisant des données de cytométrie et de lui envoyer une copie de l'article.

12. Un support continu est offert par les coordonnateurs de la plateforme, du design expérimental à l'analyse des données de cytométrie ainsi que des formations spécifiques sur demande.